



Champs de questionnements des programmes du lycée : équilibre et proportionnalité, visées, organisation et interactions

(enseignement optionnel et enseignement de spécialité, classes de 2^{DE}, 1^{RE} et T^{LE})

Ce diaporama présente les équilibres, les visées et les relations entre les 3 grands champs de questionnements des programmes du lycée.

Il aborde ces aspects au moyen de 3 infographies synthétiques afin d'éclairer la réflexion sur le caractère systémique des programmes (structure, compétences et champs de questionnements communs pour l'enseignement optionnel et celui de spécialité, nature curriculaire, programme de cycle pour la spécialité).

Les diverses dimensions pédagogiques induites sont développées au moyen d'autres ressources d'accompagnement.

Mots clés

Programmes/Compétences travaillées/Questionnements/Domaines d'étude/Equilibres et poids des questionnements travaillées/Questionnements artistiques interdisciplinaires/Questionnements artistiques transversaux

Sommaire

- Les programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité sont structurés de manière commune
- Cependant, les parcours de formation de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité ne s'insèrent pas dans les mêmes dispositions réglementaires
- Les programmes disposent 3 champs des questionnements structurés de manière commune dans l'enseignement optionnel et dans celui de spécialité
- Le champ des questionnements artistiques interdisciplinaires correspond, dans l'enseignement optionnel comme en spécialité, à une interdisciplinarité des arts plastiques avec différents arts
- Le champ des questionnements artistiques transversaux se travaille dans les arts plastiques, à partir des arts plastiques, des arts en général, entre les arts, au-delà des arts...

Les programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité sont structurés de manière commune

Autour de :

- 3 groupes de compétences travaillées ;
- 3 champs de questionnements :
 - **champ des questionnements plasticiens**, eux-mêmes structurés autour de 3 groupes de **domaines d'étude** ;
 - **champ des questionnements artistiques interdisciplinaires** ;
 - **champ des questionnements artistiques transversaux**.

Cependant, les parcours de formation de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité ne s'insèrent pas dans les mêmes dispositions réglementaires

- l'enseignement optionnel n'engage les élèves à aucune continuité de suivi, il est accessible à tous les niveaux des cycles du lycée et peut être renoncé dans les mêmes conditions ;
- l'enseignement de spécialité forme un ensemble homogène au cycle terminal avec un poids important au baccalauréat, même si le passage de trois spécialités en 1^{RE} à deux spécialités en T^{LE} induit le renoncement de certains élèves ;
- l'enseignement optionnel de 2^{DE} doit jouer un rôle spécifique : continuité avec la scolarité obligatoire, irrigation des enseignements optionnel et de spécialité, attractivité de la discipline, accueil et intégration de tous les profils d'élèves ;
- l'enseignement optionnel est cumulable avec celui de spécialité, ce qui induit des enjeux de cohérence et de complémentarité entre ces deux voies.

Les programmes disposent 3 champs des questionnements structurés de manière commune dans l'enseignement optionnel et dans celui de spécialité

Champs des questionnements :

- **Plasticiens**
- **Artistiques interdisciplinaires**
- **Artistiques transversaux**

Chaque champ de questionnements permet d'aborder des problématiques spécifiques et complémentaires ; celui des questionnements plasticiens est central.

Ces 3 champs ne sont pas d'un poids et d'un volume égaux dans le parcours en arts plastiques de l'élève.

Selon la stratégie pédagogique du professeur, les projets ou les besoins des élèves, les champs des questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux interagissent avec celui des questionnements plasticiens.

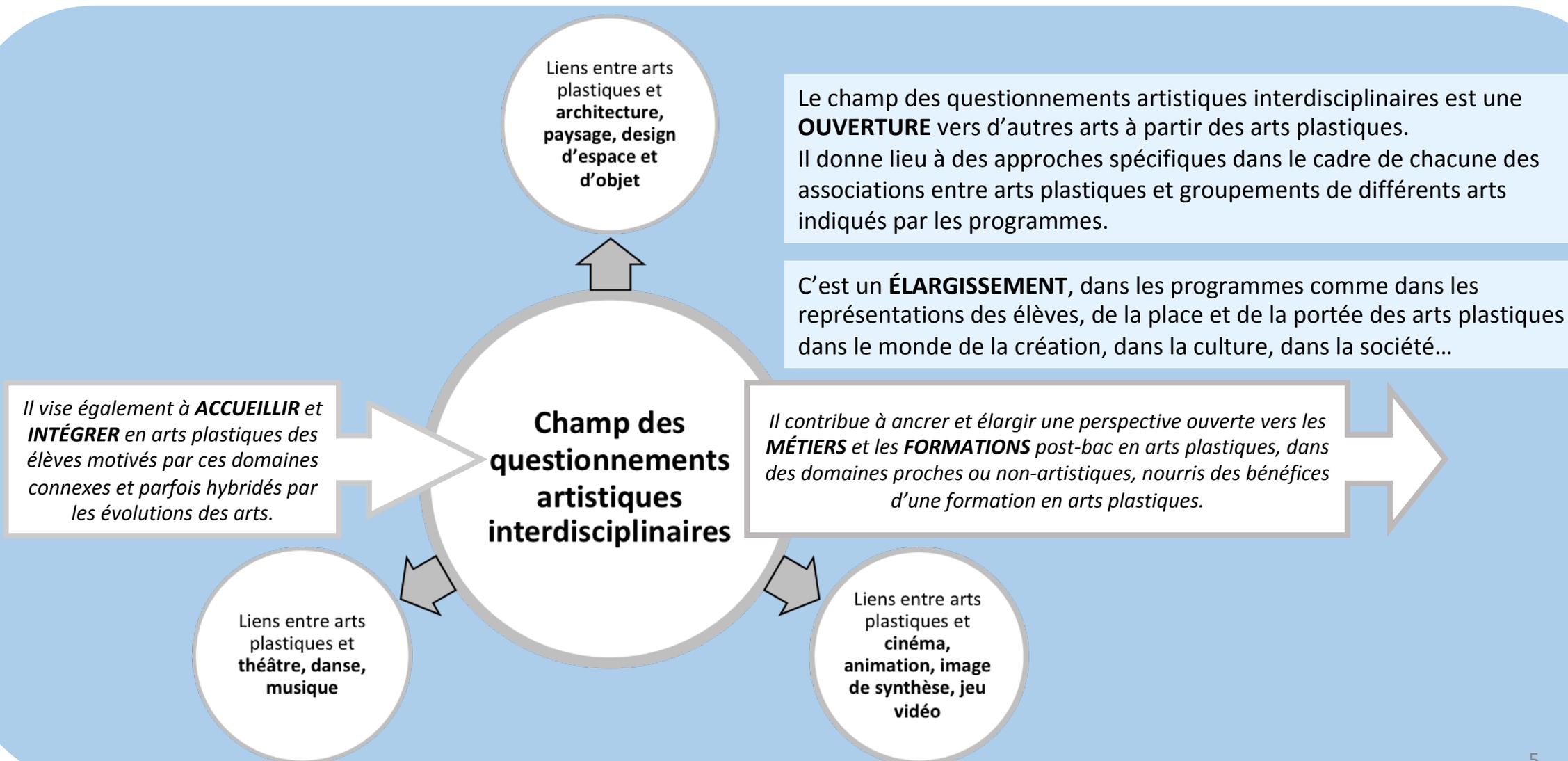
Champ des questionnements plasticiens

(au moins 75% du temps annuel disponible en 1^{RE} et en T^{LE}/85% pour l'enseignement optionnel de 2^{DE})

Champ des questionnements artistiques transversaux

Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires

Le champ des questionnements artistiques interdisciplinaires correspond, dans l'enseignement optionnel comme en spécialité, à une interdisciplinarité des arts plastiques avec différents arts



Le champ des questionnements artistiques transversaux se travaille dans les arts plastiques, à partir des arts plastiques, des arts en général, entre les arts, au-delà des arts...

